REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE MONTOIS LA MONTAGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21570481800016

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE ROMBAS

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: VILLE MONTOIS LA MONTAGNE (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 11 B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 19 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 21 23 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan Sans Objet A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 31 A2,2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 35 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 36 Sans Objet A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions 38 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6,2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 40 B - Engagements hors bilan 42 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 44 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B13 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale C - Autres éléments d'informations 45 C1 - Etat du personnel 48 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 49 50 D2 - Arrêté et signatures

- (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées rempilssent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détait des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE MONTOIS LA MONTAGNE	BP
1		2022

I INFORMATIONS GENERALES	
I - INFORMATIONS GENERALES	<u>l</u>
INFORMATIONS STATISTICITES FISCALES ET FINAN	IEDES A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINAN	ILICEO A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE):	2750
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	3
ССРОМ	

Potentiel fiscal et financier (1) Fiscal Financier		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
		(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
1473326	2127072	815,72	895.39	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	728.18	738
2	Produit des impositions directes/population	364	403
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	778.91	912
4	Dépenses d'équipement brut/population	788.55	394
5	Encours de dette/population	382.91	671
6	DGF/population	120	148
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,69 %	49,32 %
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct, (2)	103,1513 %	88,93 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	101.24 %	32.12 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	49.164 %	73.57

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L, 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCi dotés d'une fiscalité propre

comprenent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs alnsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les calsses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT,

⁽³⁾ il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

J. Control of the con	
I – INFORMATIONS GENERALES	
I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	(p /
WODALITEO DE VOIE DO DODOE:	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I cl-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »,
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement,
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel,
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

L	V	<u>UE D'ENSEMBLE</u>	A1
		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
ν ο τ Ε	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 2 349 000.00 1	
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
TS	REPORTE (2)	0,00	400 000,00
	=		=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 549 000,00	2 549 000,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 490 000,00	2 552 582,93
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	235 000,00	34 700,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	137 717,07
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 725 000,00	2 725 000,00
_		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 274 000,00	5 274 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u>]</u>
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	635 100,00	0,00	710 150,00	710 150,00	710 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	995 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	220 400,00	0,00	231 350,00	231 350,00	231 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 853 500,00	0,00	1 994 500,00	1 994 500,00	1 994 500,00
66	Charges financières	22 500,00	0,00	18 000,000	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	00,000 8	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 879 000,00	0,00	2 014 500,00	2 014 500,00	2 014 500,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	570 000,00		528 000,00	528 000,00	528 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 000,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	574 000,00		534 500,00	534 500,00	534 500,00
	TOTAL	2 453 000,00	0,00	2 549 000,00	2 549 000,00	2 549 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 549 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap,	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	9 200,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	139 750,00	0,00	143 150,00	143 150,00	143 150,00
73	Impôts et taxes	1 070 150,00	0,00	1 409 650,00	1 409 650,00	1 409 650,00
74	Dotations et participations	761 400,00	0,00	517 200,00	517 200,00	517 200,00
75	Autres produits de gestion courante	65 500,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 046 000,00	0,00	2 142 000,00	2 142 000,00	2 142 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	in entolis explosition	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	2 053 000,00	0,00	2 149 000,00	2 149 000,00	2 149 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 053 000,00	0,00	2 149 000,00	2 149 000,00	2 149 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	400 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 000,00

Pour information :

		il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	534 500,00	dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du
D'INVESTISSEMENT (6)	·	capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de
		l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats,

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = Rl 021; Dl 040 = RF 042; Rl 040 = DF 042; Dl 041 = Rl 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040,

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (≃ RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 000,00	16 300,00	35 000,00	35 000,00	51 300,00
204	Subventions d'équipement versées	1 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
21	Immobilisations corporelles	93 000,00	20 200,00	172 500,00	172 500,00	192 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 000,00	31 000,00	346 000,00	346 000,00	377 000,00
Toward Control of the	Total des opérations d'équipement	1 325 000,00	163 800,00	1 677 500,00	1 677 500,00	1 841 300,00
	Total des dépenses d'équipement	1 488 000,00	231 300,00	2 236 500,00	2 236 500,00	2 467 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	252 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)	0,00	3 700,00	0,00	0,00	3 700,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 740 000,00	235 000,00	2 443 500,00	2 443 500,00	2 678 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	43 000,00		46 500,00	46 500,00	46 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 000,00		46 500,00	46 500,00	46 500,00
	TOTAL	1 783 000,00	235 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00	2 725 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 725 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 500,00	31 000,00	555 500,00	555 500,00	586 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	648 000,00	0,00	653 000,00	653 000,00	653 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	651 500,00	31 000,00	1 208 500,00	1 208 500,00	1 239 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	55 021,07	0,00	158 000,00	158 000,00	158 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	569 054,90	0.00	577 670,38	577 670,38	577 670,38
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	20 412,55	20 412,55	20 412,55
	Total des recettes financières	631 075,97	0,00	763 082,93	763 082,93	763 082,93
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	3 700,00	0,00	0,00	3 700,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 282 575,97	34 700,00	1 971 582,93	1 971 582,93	2 006 282,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	570 000,00		528 000,00	528 000,00	528 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 000,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	43 000,00		46 500,00	46 500,00	46 500,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		617 000,00		581 000,00	581 000,00	581 000,00
	TOTAL	1 899 575,97	34 700,00	2 552 582,93	2 552 582,93	2 587 282,93

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	137 717,07
1		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 725 000,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	534 500,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par aillieurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040,

IL - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE	Γ ΙΙ
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	710 150,00		710 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 050 000,00		1 050 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	231 350,00		231 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 000,00	0,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot, aux amortissements et provisions	0,00	6 500,00	6 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		528 000,00	528 000,00
Dép	oenses de fonctionnement – Total	2 014 500,00	534 500,00	2 549 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
H-	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	207 000,00	0,00	207 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 841 300,00		1 841 300,00
198	Neutral, amort, subv. équip, versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	51 300,00	0,00	51 300,00
204	Subventions d'équipement versées	5 500,00	0,00	5 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	192 700,00	0,00	192 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	377 000,00	46 500,00	423 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 700,00	0,00	3 700,00
481	Charges à rép, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3.:.	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	2 678 500,00	46 500,00	2 725 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	lend park
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 725 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'aggiornération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annutation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	143 150,00		143 150,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 409 650,00		1 409 650,00
74	Dotations et participations	517 200,00		517 200,00
75	Autres produits de gestion courante	62 000,00	0,00	62 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	2 149 000,00	0,00	2 149 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	400 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	158 000,00	0,00	158 000,00
13	Subventions d'investissement	586 500,00	0,00	586 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	NAME OF STREET	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	660 000,00	0,00	660 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	46 500,00	46 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 500,00	6 500,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	3 700,00	0,00	3 700,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc, comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		528 000,00	528 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 412,55		20 412,55
	Recettes d'investissement – Total	1 428 612,55	581 000,00	2 009 612,55

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	635 100,00	710 150,00	710 150,00
60611	Eau et assainissement	8 000,000	12 000,00	12 000,00
60612	Energie - Electricité	130 000,00	160 000,00	160 000,00
60621	Combustibles	0,00	200,00	200,00
60622	Carburants	3 500,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	8 000,00	8 500,00	8 500,00
60624	Produits de traitement	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	3 300,00	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	12 000,00	12 000,00 12 000,00
60632 60633	Fournitures de petit équipement Fournitures de voirie	10 000,00 7 000,00	12 000,00 7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	6 300,00	6 00,000	6 000,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	10 300,00	10 300,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	29 000,00	29 000,00	29 000,00
611	Contrats de prestations de services	98 000,00	103 500,00	103 500,00
6132	Locations immobilières	200,00	1 200,00	1 200,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 000,00	31 000,00	31 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	11 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	27 000,00	28 000,00	28 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 500,00	22 000,00	22 000,00
61524	Entretien bois et forêts	9 000,00	8 000,00	8 000,00 5 000,00
61551	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	5 000,00 6 500,00	5 000,00 9 500,00	9 500,00
61558 6156	Maintenance	18 000,00	15 750,00	15 750,00
6161	Multirisques	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	23 000,00	27 500,00	27 500,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 000,00	42 000,00	42 000,00
6237	Publications	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	1 000,00 12 000,00	5 000,00 12 000,00	5 000,00 12 000,00
6247	Transports collectifs Divers	500,00	500,00	500,00
6248 6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 500,00	11 500,00	11 500,00
627	Services bancaires et assimités	1 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	28 000,00	28 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
63513	Autres Impôts locaux	100,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	995 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6411	Personnel titulaire	600 000,00	665 000,00	665 000,00 75 000,00
6413	Personnel non titulaire	86 000,00 12 000,00	75 000,00 13 000,00	13 000,00
64168	Autres emplois d'insertion Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 000,00	117 000,00	117 000,00
6451 6453	Cotisations at C.K.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6454	Cotisations aux A,S,S,E,D.I.C.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6455	Collisations pour assurance du personnel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	220 400,00	231 350,00	231 350,00

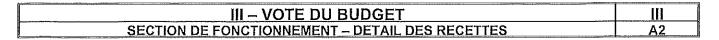
Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		badget precedent (2)	1100461169 (0)	
6531	Indemnités	82 000,00	83 000,00	83 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	8 000,000	00,000 8
6535	Formation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc, fin mandat	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	68 000,00	68 500,00	68 500,00
65548	Autres contributions	3 450,00	3 200,00	3 200,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 400,00	5 600,00	5 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	12 000,00	12 000,00	12 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	4 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	36 000,00	46 500,00	46 500,00
65888	Autres	50,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 853 500,00	1 994 500,00	1 994 500,00
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			
66	Charges financières (b)	22 500,00	18 000,00	18 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	18 000,00	18 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,000	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	00,0	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 879 000,00	2 014 500,00	2 014 500,00
023	Virement à la section d'investissement	570 000,00	528 000,00	528 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	4 000,00	6 500,00	6 500,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 000,00	6 500,00	6 500,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	574 000,00	534 500,00	534 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	574 000,00	534 500,00	534 500,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 453 000,00	2 549 000,00	2 549 000,00
(=	otal des opérations réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	09,0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap /	Libelié (1)	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art(1)		précédent (2)	Houvelles (5)	
013	Atténuations de charges	9 200,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 200,00	10 000,00	10,000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	139 750,00	143 150,00	143 150,00
7022	Coupes de bols	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	500,00	500,00
70321	Stationnement et location voie publique	50,00	50,00	50,00
70323	Redev. occupate domaine public communal	9 700,00	13 000,00	13 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	2 800,00	2 800,00	2 800,00
7067	Redev, services périscolaires et enseign	115 000,00	125 000,00	125 000,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	100,00	100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	500,00	500,00
70878	Remb, frais par d'autres redevables	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes	1 070 150,00	1 409 650,00	1 409 650,00
73111	Impôts directs locaux	684 000,00	1 001 500,00	1 001 500,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73211	Attribution de compensation	272 000,00	277 000,00	277 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73221	FNGIR	9 600,00	9 600,00	9 600,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	40 000,00	40 000,00
7336	Droits de place	400,00	400,00	400,00 40 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	40 000,00	40 000,00	•
7351	Taxe consommation finale d'électricité	18 000,00 150,00	25 000,00 150,00	25 000,00 150,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur			
74	Dotations et participations	761 400,00	517 200,00	517 200,00
7411	Dotation forfaltaire	280 000,00 25 000,00	281 000,00 25 000,00	281 000,00 25 000,00
74121 74127	Dotation de solidarité rurale Dotation nationale de péréquation	20 000,00	25 000,00	25 000,00
74127 744	FCTVA	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74 1 74718	Autres participations Etat	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7473	Participat° Départements	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74748	Participat* Autres communes	1 200,00	1 500,00	1 500,00
7478	Participat° Autres organismes	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7482	Compens, perte taxe add, droits mutation	30,000,00	35 000,00	35 000,00
748311	Compens, pertes bases imposition CET	0,00	35 500,00	35 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	30 000,00	35 000,00	35 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	32 500,00	1 500,00	1 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	265 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	65 500,00	62 000,00	62 000,00
752	Revenus des immeubles	64 500,00	61 000,00	61 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 046 000,00	2 142 000,00	2 142 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits except, opérat* gestion	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 053 000,00	2 149 000,00	2 149 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (of (1) (o) Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
043		Appendig 10 year to be to be a few and a territorial and a territorial and a few and a few and a second and a	0,00	20 24 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERGICE	2 053 000,00	2 149 000,00	2 149 000,00
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			·ł

RESTES A REALISER N-1	(10) 0,00
<u> </u>	ŧ
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	(10) 400 000,00
	_

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art(1)		budget	nouvelles (3)	
1		précédent (2)		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 549 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

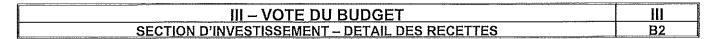
- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgéteires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou llées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) înscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	18 000,00	35 000,00	35 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	6 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions, droits similaires	12 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 000,00	5 500,00 5 000,00	5 500,00
2041482 20421	Subv,Cne : Bâtiments, installations Privé : Blen mobilier, matériel	0,00 1 000,00	500,00	5 000,00 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	93 000,00	172 500,00	172 500,00
2111	Terrains nus	2 000,00	144 500,00	144 500,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21578 .	Autre matériel et outillage de voirie	14 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	10 000,00	0,00	00,0
2182	Matériel de transport	18 000,00	0,00	0,00
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	32 000,00 2 000,00	0,00 6 000,00	0,00 00,000 6
2188	Autres immobilisations corporelles	11 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	51 000,00	346 000,00	346 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 500,00	346 000,00	346 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	130 000,00	270 000,00	270 000,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	2 000,00	0,00	0,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	110 000,00	15 000,00	15 000,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	3 000,00	0,00	0,00
		T I		ta ja kanalania nakamija a ja mama i in makaminin na kana na ja ja mani in ma ka a na a na a na a na a na a na
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	900 000,00	951 000,00	951 000,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	170 000,00	500,00	500,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	10 000,00	421 000,00	421 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 488 000,00	2 236 500,00	2 236 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 000,00	207 000,00	207 000,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	185 000,00	185 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	00,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	00,0
020	Dépenses imprévues	0,00	_0,00	0,00
	Total des dépenses financières	252 000,00	207 000,00	207 000,00
458121	Opération comple de tiers (6)	00,0	0,00	00,0
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
•	TOTAL DEPENSES REELLES	1 740 000,00	2 443 500,00	2 443 500,00
0.40				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	43 000,00	46 500,00	46 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	24 500,00	24 500,00
2313	Constructions	25 300,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 700,00	22 000,00	22 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	43 000,00	46 500,00	46 500,00
TOTAL DEC	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 783 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTIO	N NEGATIF REPORTE	OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	2 725 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 sl la commune ou l'établissement applique le réglme des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 924 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 500,00	555 500,00	555 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	120 000,00	120 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	150 000,00	150 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	31 000,00	31 000,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	3 500,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1347	Dot, de soutien à l'investissement local	0,00 648 000,00	254 500,00	254 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		653 000,00	653 000,00
1641	Emprunts en euros	648 000,00	653 000,00	653 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	00,0	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	651 500,00	1 208 500,00	1 208 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	624 075,97	735 670,38	735 670,38
10222	FCTVA	49 000,00	148 000,00	148 000,00
10226	Taxe d'aménagement	6 021,07	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	569 054,90	577 670,38	577 670,38
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'Immobilisations	0,00	20 412,55	20 412,55
	Total des recettes financières	631 075,97	763 082,93	763 082,93
458221	Opération pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 282 575,97	1 971 582,93	1 971 582,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement	570 000.00	528 000,00	528 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 000,00	6 500,00	6 500,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	2 500,00	2 500,00
		3 000,00	3 000.00	3 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1		
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	574 000,00	534 500,00	534 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	43 000,00	46 500,00	46 500,00
2031	Frais d'études	39 400,00	45 000,00	45 000,00
2033	Frais d'insertion	3 600,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	617 000,00	581 000,00	581 000,00
TOTAL DEG	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 899 575,97	2 552 582,93	2 552 582,93
TOTAL DE	(= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 000 010,07	2 002 002,00	£ 00£ 00£,00
	1 233 1333333 1 233 133 133 133 133 133 133 133 133 133			+

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	34 700,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	137 717,07
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 725 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans la détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1) LIBELLE : Sécurisation de chaussées

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	613 265,86	a 8 200,00	270 000,00	ь 270 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 930,59	8 200,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 722,59	8 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 208,00	200,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	590 335,27	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outiliage techni	590 335,27	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-278 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, solt après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1) LIBELLE : Requalification des rues Koenig et du Château

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	414 391,43	a 27 000,00	20 000,00	b 20 000,00	0,00 d
20	Immobilisations incorporelles	20 903,29	4 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 903,29	4 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	393 488,14	23 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	393 488,14	23 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) (a + b)	-47 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1) LIBELLE: Travaux lutte contre les inondations

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	23 029,03	a 1000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporeiles	23 029,03	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 029,03	1 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 13 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	13 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	12 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renselgnées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1) LIBELLE : Mise aux normes aux personnes à mobilité réduite

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	148 867,59	a 48 500,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 856,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 640,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	200,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	143 011,59	45 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	143 011,59	45 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	00,00	00,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-63 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1) LIBELLE : Extension periscolaire

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	21 480,00	a 3 000,00	0,00	ь. 0,00	00,00 d
20	Immobilisations incorporelles	21 480,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	21 480,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

ı	RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 000,00
I	Excédent de financement si positif	
١	Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, te vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1) LIBELLE : Construction maison associations

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	81 624,98	a 14 600,00	951 000,00	b 951 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 983,22	14 600,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2031	Frais d'études	7 712,40	14 600,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	270,82	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	73 641,76	0,00	950 000,00	950 000,00	0,00
2313	Constructions	73 641,76	0,00	950 000,00	950 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 555 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	555 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	120 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	150 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	31 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	254 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	00,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-410 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempiir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1) LIBELLE : Requalification du parcours de santé

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	176 257,68	a 51 500,00	500,00	b 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 820,07	0,00	500,00	500,00	0,00
2031	Frais d'études	7 820,07	0,00	500,00	500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	168 437,61	51 500,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	168 437,61	51 500,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
•	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 18 000,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	18 000,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	18 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	lmmobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-34 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées,

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1) LIBELLE : Requalification parc du château et pigeonnier

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 10 000,00	421 000,00	b 421 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2033	Frals d'insertion	00,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-431 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VEXES IV	- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV – AN	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

The same and a same and a same					Emprunts et	dettes à l'orig	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			í					Taux initial	itiai				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariol	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé	Cató- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
					an energy									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 858 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 858 000,00									
0971732	CAISSE D EPARGNE DE LORRAINE	26/10/2017	201710-26	20/02/2018	215 000,00	LL.		0,890	0,890	EURO	J	X Autres	z	¥.
10L04291	CAISSE D EPARGNE DE	31/03/2010	2010-05-11	25/03/2011	860 000,00	LL.		4,020	4,020 E	EURO	⊢	X Autres	z	Ą-
86473958045	CREDIT AGRICOLE DE	12/10/2020	2020-12-09	10/03/2021	230 000,00	u .		0,340	0,340	EURO	}	X Autres	z	A-1
86474215093	CREDIT AGRICOLE DE	17/11/2021	2021-12-20	10/03/2022	167 000,00	Œ		0,510	0,510 E	EURO	} -	X Autres	z	A-1
9641260	LORRAINE CAISSE D EPARGNE DE	15/09/2015	2015-10-01	01/01/2016	110 000,00	ĽL		1,390	1,390	EURO	۲	X Autres	z	Ą-4
MON522960EUR	LORRAINE CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/10/2018	2018-11-15	01/03/2019	276 000,00	£L.		1,120	1,120 E	EURO	⊱	X Autres	Z	A -1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									3 E
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
19 THE REAL PROPERTY OF THE PR														0.000

					Emprunts et	deftes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			V				
			Date					Taux initial	nitial		Dário.		Possibilité	į
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	d'émission ou date de	Date du premier	Nominal (2)	Type de taux	Index (4)	Niveau	Taux	Devise	dicité des rembour-	Profil d'amor-	de rembour	gorie d'em-
de contrat)	de file	signature	mobilisation (1)	rembour- sement		ďintérět (3)		de taux (5)	actuariei		sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					67 600,00									
1681 Autres emprunts (total)					67 600,00									
EMPRUNT CAF	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MOSELLE	10/12/2017	2019-02-28	01/11/2020	67 600,00	ΙL		000'0	000'0	EURO	Ą	X Autres	Z	A1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0010									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					1 925 600,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe : V : variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 ⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer le périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine. X pour autres à préciser.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine. X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la ciassification des emprunts suivant la typologie de la circulaire iOCB1018077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	Ī
>	A2.2
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	***************************************	7 – 7:77		ON 1 AN IAN ONE DE DE 11E (1101S 10443 Et 100) (Suite	יר טר טר מר מר מ	1	F-101 0101	(00)	(Suite)	The state of the s	Market Anna Committee and Comm	
						Drunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	-				
						-	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capítal	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		000					00'0	00,0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	•	00'0		1 012 532,57					168 086,04	15 319,05	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		1 012 532,57					168 086,04	15 319,05	00'0	00.0
0971732	z	00'0	A-1	131 286,47	00.3	и.		068,0	21 397,67	1 097,17	00'0	00'0
101.04291	z	00'0	A-1	281 824,51	4,00	н.		4,020	66 286,83	10 338,41	00'0	00,00
86473958045	z	00'0	Ą-1	207 350,14	9,00	ſĿ.		0,340	22 726,95	676,05	00'0	00.00
86474215093	z	00'0	₽-4	167 000,00	90	ш.		0,510	16 319,59	796,86	00'0	00,0
9641260	z :	00'0	¥ :	28 655,13	2,00	LL. 1		1,390	14 228,16	324,36	00'0	00'0
MON522960EUR	z	00,0	A-1	196 416,32	DO'/	L		1,120	27 126,84	2 086,20	00,00	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00.0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)		۵۵٬۵		00'0					00'0	00,0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00,0		ao*o					00'0	00'0	60°0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00°0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)	į	00'0		00'0				i i	00,0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		00'0				1	00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00,0	00'0	00'0	00,0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		40 560,00					13 520,00	0,00	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		40 560,00					13 520,00	00'0	00'0	00'0

Nature Couverture 7 countrat) Montant couvert Catégorie d'emprunt après Capital restant dû au près contrat) (10) Montant couvert couverture ocuverture (11) 01/01/N UNT CAF N 0,00 A-1 40 560,00 Bons à moyen terme négociables 0,00 A-1 40 560,00	Contraction of		CINDIANTS OF DEVICES OF DIVIDIAN	N				1
Nature Couverture ? contract) Montant couvert Catégorie d'emprunt après Capital restant dû au après contract) (10) Montant couvert couverture private 01/01/N (10) (10) 6-ventuelle (11) (11) UNT CAF N 0,00 A-1 40 560,00 Bons à moyen terme négociables 0,00 A-1 40 560,00	o in was your		Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
UNT CAF N 0.00 A-1 40 560,00 Sons à moyen terme négociables 0,00 0,00 0,00	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Durée Ty résiduelle d (en ta années) (1	Type de Index (13) taux (12)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Sons à moyen terme négociables	A-1			0,000	13 520,00	00.0	00,0	00'0
(total)					00'0	00'0	00'0	00'0
1837 Autres dettes (total) 0,00 0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général 1 053 092,57					181 606,04	15 319,05	00'0	00'0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprant. Exemple A-1 (cf. la classification des emprants suivant la typologie de la circulaire 10CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'interêt sprès opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) il s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérèts réglés à l'échéance » (intérèts décaissés) et intérèts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

2	A2.3
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

ar h le		00,0		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0	0,00
% par type de taux selon le s capital restant dù													
Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0		000	00'0
Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Niveau du taux à la date de vote du budget (9)													
Taux maximal après couver- ture èventu- elle (8)													
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)													
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées													
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant dû au 01/01/N (3)		00'0		00,0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00*0		00'0		00'0		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capć (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prèt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture parfieile d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant ob couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent stivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices cone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérèts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au tître du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

,		
Commonwealth and the common of	2	A2.4
	IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

					The state of the s	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	
		(1)	(%)	(3)	(4)	(5)	(9)
	indices sous-jacenis	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple. Echange de taux fixe contro faux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	7	0	٥	0	O	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	. 00'0	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou cncadré (<i>tunne</i>)	Montant en euros	1 053 092,57	00°0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00*0	00'0	00,0	00'0	
	Montant en euros	00*0	00'0	00'0	00*0	00'0	
	Nombre de produits	0	٥	0	0	O	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00.0	00,0	
	Nombre de produits	0	0	0	O	O	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	00'0	00,0	
	Montant en euros	00*0	00°0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	a	
⟨E⟩ Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00°0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						۵
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Do	nt
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	200 000,00	I 200 000,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	200 000,00	200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	185 000,00	185 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0.00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	15 000,00	15 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	00,0
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest, transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 000,00	235 000,00	0,00	435 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Líbellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	712 912,55	
Ressource	es propres externes de l'année (a)	158 000,00	158 000,00
10222	FCTVA	148 000,00	148 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	00,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	554 912,55	554 912,55
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 500,00	2 500,00
28041412	Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations	3 000,00	3 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc, comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 412,55	20 412,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement	528 000,00	528 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	712 912,55	34 700,00	137 717,07	577 670,38	1 463 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	435 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 463 000,00
Solde	V = IV [I (6)	1 028 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

>	A9
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 21	Intítulé de l'opération : Opération compte	Opération compte de tiers Opération pour compte de tiers	npte de tiers	Date de la dé	Date de la délibération : 01/01/2022
A management of the state of th		Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)
		réalisations cumulées		votés	
	test described by the property of the control of th	au 01/01/N (2)			AAAAAA AAAAA
DEPENSES (a)	100000000000000000000000000000000000000	104 951,05	3 700,00	00'0	3 700,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)		104 951,05	3 700,00	00'0	3 700,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire		00'0	00'0	00'0	00'0
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		00'0	00'0	00'0	00'0
Annulations sur dépenses (c) (6)	The second secon	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses nettes (a − c)		104 951,05	3 700,00	00'0	3 700,00
RECETTES (b)		104 951,05	3 700,00	00'0	3 700,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		104 951,05	3 700,00	00'0	3 700,000
040 Financement par le mandataire		00'0	00'0	00'0	00'0
041 Financement par emprunt à la charge du tiers		00'0	00'0	00'0	00'0
Annulations sur recettes (d) (6)	- Line Annual Control of the Control	00'0	00'0	00'0	00'0
Recettes nettes (b - d)		104 951,05	3 700,00	00'0	3 700,00
The state of the s		***************************************			The second secon

N° operation : 31	pte de tiers Opération pour	compte de tiers	Date de la de	Date de la délibération : 01/01/2022
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)
	réalisations cumulées		votés	
	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	11 135,65	00'0	0,00	00'0
45 Opérations pour compte de tiers (5)	11 135,65	00'0	00'0	00,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	00'0	00'0	00'0	00'0
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	00'0	00'0	00'0	00'0
Annulations sur dépenses (c) (6)	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses nettes (a − c)	11 135,65	00'0	0,00	00'0
RECETTES (b)	11 135,65	00'0	00'0	00'0
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 135,65	00'0	00'0	00'0
040 Financement par le mandataire	00'0	00,0	00'0	00'0
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	00,0	00'0	00'0	00'0
Annulations sur recettes (d) (6)	00'0	00'0	00'0	00'0
Recettes nettes (b • d)	11 135,65	00,00	00'0	00'0

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors rastes à réaliser).
 (3) A rempiir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total ≈ Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au pian de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

	1	Į			o	0	и	ω	9	gg	Σ	4	S.	و
IV	B1.1	SCT)	Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital	00'0	00'0	28 621,92	5 809,38	1 432,30	3 604,48	781,61	8 986,04	1 282,20	4 270,16
	Ω	5711-1 du CGCT	Annuité garan l'exe	En intérêts (8)	0,00	00'0	13 664,51	3 233,64	1 117,19	715,19	207,89	5 190,68	349,98	875,43
	THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PERSON	- 14	Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt				EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	EURO
		5211-36 et L.	Catégorie d'emprunt	9				A-1	A-1	A-1	A-1	A-1	A-1	A-1
		.1 6°, L	le vote (6)	Niveau de taux				1,350	1,350	0,550	0,550	1,350	0,550	0,550
		2313-	Taux à la date de vote du budget (6)	Index (4)										
	(6.	art. L	Taux	Taux (3)				ĬĽ.	tL.	u.	ս.	ΙL	li.	L.
	RECU!	ENT (ផ្ទៃ	Taux actua-				1,350	1,350	0,550	0,550	1,350	0,550	0,550
	S ET F LISSE	SSEM	Taux initial	Index (4)										
	NNE:	ABLI	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Taux				ш.	ш	u.	ш	IL.	ŧr.	ĹĹ
	TS DC OU L'E	JL'ET	Périodi- cité des rem-	sements (2)				Ą	A	٧	∢	4	¥	A
ES	EMEN	NE OI	Durée rési-	duelle				33,00	33,00	33,00	33,00	34,00	44,00	34,00
- ANNEXES	N – ENGAG R LA COMN	LA COMMU	Capital restant	N/10/10 au 01/0/10	00'0	00'0	1 243 674,04	239 528,91	82 755,27	130 035,26	37 799,31	384 495,00	63 632,28	159 168,09
	ENGAGEMENTS HORS BILAN — ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°,	Montant initial		00'0	00°0	4 538 807,00	555 615,00	184 349,00	309 091,00	86 209,00	1 742 073,00	284 404,00	736 378,00
	AGEMENTS PRUNTS 6,	RUNTS GAF	Organisme préteur ou	chef de file				CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS				
The state of the s	ENG/ EM	T DES EMPI	Objet de	l'emprunt garanti				Logiest 9 pavilions Vermesson	Loglest 9 pavillons Vermesson	Logiest 9 pavillons Vermesson	Logiest 9 pavillons Vermesson	Néolia Lorraine 26 logements Vermesson	Néolia Lorraine 26 logements Vermesson	Néolia Lorraine 26 iogements Vermesson
TOWNS THE PROPERTY OF THE PARTY		- ETA	ion et ii sement	unt (1) Profil				υ	ပ	U	ပ	U	U	U
		8015	Année de mobilisation et profil d'amortissement	de l'emprunt (1) Année Profil				2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015
(A)		B1.1 –	2	bénéficiaire	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des Ep (hors lonements sociaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou dos EP (hors	Total des emprunts contractés pour des opérations de Innement social	LOGIEST	LOGIEST	LOGIEST	LOGIEST	NEOLIA LORRAINE	NEOLIA LORRAINE	NEOLIA LORRAINE

2 455,75	1 974,51	EURO	A-1	1,350		L.	riel (5) 1,350		Ŀ	A	44,00	146 259,92	640 688,00	CAISSE DES DEPOTS		Néolia Lorraine 26 CAISSE DES logements DEPOTS Vermesson	C Néolia Lorraine 26 (logsments L Vermesson	NEOLIA LORRAINE 2015 C Néolia Lorraine 26 C logements C Vermesson TOTAL GENERAL
En capital	En intérêts (8)	modifier l'emprunt	6	Niveau de taux	Index (4)	Таих (3)	Taux Index Taux (3) (4) actuaride	Index (4)		sements (2)	duelle				chet de tile	Criet de tue	Profil	
Annuité garantie au cours do l'exercice	Annuité gara	Indices ou devises pouvant	Catégorie d'emprunt	de vote (6)	Taux à la date de vote du budget (6)	Taux	. ব	Taux initial		Périodi- cité des rem- bour-	Durée rési-	Capital restant d0 au 01/01/N	lia l	Montant initial	Organisme prêteur ou	Organisme prêteur ou	Organisme Objet de prêteur ou	Organisme prêteur ou

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L, 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	42 286,43
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	₿	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	196 925,09
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	239 211,52
Recettes réelles de fonctionnement		2 149 000,00

123 of the control of the survey of the control of the state of the st	1 1731	44 12 1
Part des garantles d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1731	31,10 8
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

>		ی	
IV – ANNEXES	ı	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		T		6		<u> </u>	0 1			_	+	_		<u> </u>	<u> </u>	1_	1.,		10	_		_	_	<u></u>	T_		<u> </u>		T	_	Τ.
	EMPLOIS	TOTAL		00'0	00'0	00'0	00,0	5,00	4,00	1,00	7,14	2,57	1,00	2,57	1,00	0.00	3.35	1,00	2,35	00'0	00'0	0,57	0.57	5,88	2.11	1,00	1,77	1,00	1.00	0,00	7000
	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	AGENTS	TITULAIRES	00'0	00'0	0,00	00,0	00'0	00,00	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	0,49	00'0	0.49	00'0	00,00	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00 C	00,00	00,00	00'0	07.0
	EFFECTIFS BUDGE	AGENTS TITULAIRES		00'0	00'0	00'0	8 C	2,00	4,00	1.00	7,14	2,57	1,00	2,57	9,6	00'0	2,86	1,00	1.86	00'0	00'0	75,0	0,57	5,88	2,11	1,00	1,77	1,00	1,00	00'0	27.75
		TOTAL		1,00	1,00	00,0	00,0	5,00	4,00	1,00	10,00	4,00	1,00	3,00	8,6	00'0	4,00	1,00	3.00	00'0	00'0	1,00	1,00	8,00	4,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	29.00
AU 01/01/N	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EMPLOIS PERMANENTS À	TEMPS NON COMPLET	0,00	00'0	0,00	00.0	00'0	00,0	00'0	3,00	2,00	00'0	1,00	00'0	00'0	1,00	0000	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	5,00	4,00	00,00	0,00	00'0	0,00	00'0	40.00
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	EMPL	EMPLOIS PERMANENTS À	TEMPS COMPLET	1,00	1,00	00,0	00.0	5,00	4,00	1,00	7,00	2,00	1,00	2,00	0,5	0000	3,00	1,00	2,00	0,00	00'0	00'0	00'0	3,00	00'0	1,00	6. 6. 6. 6.	1,00	1,00	0,00	19.00
C1 - EIAI	CATEGORIES (2)								O	A		ပ	O	O	U m			O	O	-			O		O	O	<u>о</u> в		Ω		
S. Constitution of the state of	GRADES OU EMPLOIS (1)			EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	Directeur général des services	Directeur general adjoint des services	Directeul general des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Attaché Principal	FILIERE TECHNIQUE (c)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Agent de Maitrise Principal Technicien	FILIERE SOCIALE (d)	FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	Agent spécialisé principal de 1ère dasse des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	FILIERE SPORTIVE (g)	FILIERE CULTURELLE (h)	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	FILIERE ANIMATION (i)	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	Adjoint territorial d'animation principal de zeme classe Animateur Principal de 1ère Classe	FILIERE POLICE (j)	Chef de Service de Police Municipale	EMPLOIS NON CITES (k) (5)	TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + q + h + i + i + k)

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionneis sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgetaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 - (4) Equivalent temps plein annuel travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12). ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

N ANNEXES	<u> </u>	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N
	2	NNEX

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	NOO	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du confrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	ပ	SW	245	00'0	0,00 A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sporif.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
AM: Administon.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un Indice brut (Indiquer le niveau de l'Indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-4: article 2, 2the allinea; accroissement temporarie d'activité.
3-5: article 3, 2the allinea; accroissement temporarie d'activité.
3-6: article 3, 2the allinea; accroissement temporarie d'activité.
3-7: article 3, 2the allinea; accroissement temporarie d'activité.
3-7: remplose ment d'un fondomaire sa servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...);
3-3: armonible de fondomaire sa serviraire d'un évolutionaire autorisé à serviraire d'un évolutionaire sa serviraire d'un évolutionaire autorisé à serviraire d'un évolutionaire sa serviraire d'un évolutionaire autorisé à serviraire d'un évolutionaire sa serviraire d'un évolutionaire servicaire d'un évolutionaire servicaire d'un évolutionaire de servicaire de maire des servicaires de servicaire de maire des servicaires de servicaire de maire des enviraires de servicaires de servicaire de maire des des 1 000 habitants et des groupements de communes de moires de 2 000 habitants et des groupements de communes de moires de 2 000 habitants et des groupements de communes de moires de 2 000 habitants et des groupements de communes de moires de 2 000 habitants et des groupements de communes de moires de 2 000 habitants de servicaire de servicaire de maires de 2 000 habitants de 2 000 habitants de communes de moires de la commune de moire de 2 000 habitants de communes de moires de groupements de communes de moires de groupes d'élies.

4: article 3-4: article 3-4:

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1986.

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt		u		
01/01/2015 - Logiest 9 pavillons Vermesson	LOGIEST		CAISSE DES DEPOTS	101 923,86
01/01/2015 - Logiest 9 pavillons Vermesson	LOGIEST		CAISSE DES DEPOTS	141 833,87
01/01/2015 - Logiest 9 pavillons Vermesson	LOGIEST		CAISSE DES DEPOTS	41 294,00
01/01/2015 - Néolia Lorraine 26 logements	NEOLIA LORRAINE		CAISSE DES DEPOTS	71 466,03
Vermesson				
01/02/2015 - Néolia Lorraine 26 logements	NEOLIA LORRAINE		CAISSE DES DEPOTS	174 074,47
Vermesson				
01/02/2015 - Néolia Lorraine 26 logements	NEOLIA LORRAINE		CAISSE DES DEPOTS	192 956,79
Vermesson				
01/02/2015 - Néolia Lorraine 26 logements	NEOLIA LORRAINE		CAISSE DES DEPOTS	476 817,65
Vermesson			į	
01/11/2015 - Logiest 9 pavillons Vermesson	LOGIEST		CAISSE DES DEPOTS	296 642,80
Subventions supérieures à 75 000 € ou				
représentant plus de 50 % du produit				
figurant au compte de résultat de				
<u>l'organisme</u>				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif),

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV]
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB		2 468 000,00	4,50	28,54	0,00	704 367,00	4,30
TFPNB		19 900,00	2,91	75,63	0,00	15 050,00	2,82
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 487 900,00	4,29			719 417,00	4,27

E		
	IV – ANNEXES	l IV I
	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 18 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:

13 Pour: Contre: Abstentions: *

Date de convocation : 30/03/2022

Présenté par M. Kevin NUCCI (1), A Salle du Conseil Municipal, le 08/04/2022 M. Kevin NUCCI,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Salle du Conseil Municipal, le 08/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	,
01. Mme Sophie VANNI	W
02, M. Kévin NUCCI	1/1/1
03. Mme Catherine WAGNER	Auge
04. M. Eric KNOPPIK	716
05. Mme Delphine HACQUIN	Lacopum
06. M. Dominique TRIPODI	fr.
07. Mme Capucine HOFFMANN	A Comanie
08. Mme Stéphanie RACHIELE	
09, M. Gilles BALLIN	
10. Mme Marine TRIPODI	
11. M. Martial SPICK	
12. Mme Pascale DE MOURA	January Commission of the Comm
13. M. Mohamed BENHALIMA	
14. M. Olivier RACHIELE	
15. Mme Sandrine ENGRAND	
16. M. Joffrey MARQUEZ	
17. Mme Christelle BOUTTER	
18. Nove :07 CZKO Michèle	(1920)
20. M. Marc LEGRAND	
21. M. Tristan MARTINELLI	M
22. M. Rocco BRONDEAU	
13. Feen CANTELE	

VILLE MONTOIS LA MONTAGNE - VILLE MONTOIS LA MONTAGNE - BP - 2022

	IV – ANNEXES		IV
	ARRETE ET SIGNATURES		D2
	•		
23. M. Eric BOUDINET		RC	>

Certifié exécutoire par M. Kevin NUCCI (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2022, et de la publication le 12/04/2022

A Montrois la-Montagne, le \$2/04/2022.

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal,

